

# LES CERTIFICATIONS LINGUISTIQUES ELIGIBLES AU CPF

## LES TESTS ET LES EXAMENS : QUELLE DIFFERENCE ?

TEST	EXAMEN
Aperçu du niveau linguistique à un moment donné	Evaluation approfondie du niveau de langue
Valable pendant deux ans	Valable à vie
Certificat attestant le score obtenu	Diplôme certifiant le niveau
Peut n'évaluer qu'une ou deux compétences	Evalue les cinq compétences
La préparation doit être courte et technique	La préparation est nécessaire

### 1. LES TESTS


# BULATS

Business Language Testing Service



BULATS (Business Language Testing Service)		Cambridge English Language Assessment			<a href="http://www.bulats.org/fr">http://www.bulats.org/fr</a>
Langues	anglais (Code CPF : 131205), espagnol, allemand, français, Français Langue Etrangère (FLE)				
Compétences évaluées	Le test BULATS permet, si l'employeur ou le candidat le souhaite, d'évaluer non seulement la compréhension orale et écrite, mais également de tester les tâches productives d'expression orale et écrite, essentielles dans le monde professionnel				
Objectifs et contenu	Le test BULATS met l'accent sur la langue professionnelle. Les tâches à réaliser, les situations, font éminemment référence au monde du travail (écrire une lettre, un email, un rapport, etc.). Elles demandent de plus la mobilisation d'un vocabulaire transversal professionnel.				
Modalités de passage de test	<b>En ligne, en centre agréé ou option téléphone (partie Speaking)</b> Les quatre épreuves fonctionnent de manière autonome. Il est possible de les passer toutes ensemble ou de ne passer que celles qui intéressent le candidat. Les tests en ligne peuvent être passés à partir de n'importe quel ordinateur disposant d'une connexion Internet à haut débit. Aucun logiciel particulier ne doit être téléchargé ou installé. Une démonstration et un tutoriel sont proposés aux candidats afin qu'ils se familiarisent, en autonomie, avec les types de tâches qui constituent le test. Par ailleurs, les candidats, au cours du test, disposent de bulles d'aide à l'écran ; des informations complémentaires sont également accessibles dans le manuel du candidat. Les résultats et les rapports de session sont délivrés de façon immédiate (pour la version en ligne).				
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI*/NON</b>	<b>OUI*/NON</b>	<b>OUI*/NON</b>
Durée	Compréhension écrite et orale = 1 heure. Expression orale = 15 minutes. Expression écrite = 45 minutes.				
Validité CPF	Toutes branches, toutes régions				

*\*en fonction des options choisies*

<b>Le BEST (Business English Skills Test)</b>  <b>francobritish</b> chamber of commerce & industry		<b>La Chambre de Commerce Franco-Britannique</b>		<a href="http://www.diplomes-fbcci.org/BEST.htm">www.diplomes-fbcci.org/BEST.htm</a>	
Langues	Anglais professionnel				
Objectifs et contenu	<p>Le Business English Skills Test est un test de compétence en anglais des affaires, qui est assez proche de l'examen approfondi. Il permet de tester et de valider la capacité d'une personne à lire, écrire, écouter et à parler anglais dans un contexte professionnel spécifique. Le BEST existe aussi en version en ligne, ne testant que les compétences de compréhension orale et lue.</p> <p>Le BEST est proposé soit sans option, soit avec une option en anglais spécialisé.</p> <p>Dans le BEST sans option, les thèmes traités sont ceux des affaires en général.</p>				
Compétences évaluées	<p>Le BEST avec option en anglais spécialisé comprend des thèmes plus précis tels que :</p> <p>Travel and Tourism (Tourisme et Voyages), Transport and Logistics (Transport et Logistique), International Trade (Commerce International), Human Resources (Ressources Humaines), Banking and Finance (Banque et Finance), Law (Droit), Sales and Marketing (Vente et Marketing), Communication (Communication), Information Technology (Informatique), Fashion (Mode)</p>				
Type d'évaluation	Compréhension. orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Modalités de passage de test	<p><b>En ligne (Best online Listening &amp; Reading), en centre agréé ou par téléphone (Speaking) + email (Writing)</b></p> <p>Épreuves écrites : Durée 2 h (BEST sans option), 2 h 15 (BEST avec option)</p> <p>Grammaire et syntaxe, Compréhension écrite, Compréhension orale, Rédaction.</p> <p>Épreuve orale : Durée : 15 minutes (BEST avec et sans option)</p> <p>Entretien/présentation, Jeu de rôles</p>				
Durée	2h15 à 2h30				
Validité CPF	<p>COPAREF Rhône-Alpes</p> <p>CPNE commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire</p> <p>CPNE de la branche Banque Populaire</p> <p>CPNE de la branche Caisse d'Épargne</p> <p>CPNE de la branche de la miroiterie</p> <p>CPNE de l'industrie textile</p> <p>CPNE des industries de santé (CPNEI) – branche de l'Union</p> <p>CPNE des industries de santé (CPNEIS) – branche industrie pharmaceutique</p> <p>CPNE du travail temporaire</p> <p>CPNEF de l'audiovisuel</p> <p>CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels</p> <p>CPNEFP de la branche du commerce de détail non alimentaire</p> <p>CPNEFP de la branche du spectacle vivant</p> <p>CPNEFP des commerces de gros</p> <p>CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation</p>				

Bright		MAHONEY TRAINING CONSULTANTS			brightlanguages.com/fr	
Langues	anglais, français, espagnol, italien, allemand, portugais, néerlandais, flamand, suédois, chinois mandarin et russe.					
Objectifs et contenu	Ce test est entièrement en ligne et dispose d'une plate-forme de gestion qui permet aux responsables formation à la fois d'administrer les tests, de connaître les capacités linguistiques de leurs collaborateurs et d'identifier leurs besoins et objectifs.					
Modalités de passage de test	<p><b>En ligne.</b></p> <p>Chaque test se décompose en deux étapes (écrite et orale). La partie écrite comporte 60 ou 80 questions et la partie orale comporte 60 questions. Ces tests peuvent être adaptés à vos besoins. A la fin de chaque test, Bright Language délivre un certificat d'aptitude.</p> <p>Les résultats sont transcrits sur une échelle de 0 (débutant absolu) à 5 (maîtrise totale de la langue) et Bright Language peut mettre à la disposition de ses clients le Référentiel des Compétences Linguistiques associé.</p>					
Compétences évaluées	Compréhension écrite et orale en contexte professionnel					
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale	
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
Durée	45 à 60 minutes					
Validité CPF						
COPAREF Rhône-Alpes CPNE commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire CPNE de la branche Banque Populaire CPNE de la branche Caisse d'Épargne CPNE de la branche de la miroiterie CPNE de la métallurgie CPNE de l'industrie cimentière CPNE de l'industrie du caoutchouc CPNE de l'industrie textile CPNE des cabinets ou entreprises d'expertises en automobiles CPNE des industries de carrières et des matériaux de construction CPNE des industries de santé (CPNEI) – branche de l'Union CPNE des industries de santé (CPNEIS) – branche industrie pharmaceutique CPNE du travail temporaire CPNE fabrication du verre à la main semi-automatique et mixte CPNE ports et manutention portuaire CPNEF de l'audiovisuel CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels CPNEF des organisations professionnelles de l'habitat social CPNEF des organismes de tourisme CPNEF industries de la maroquinerie CPNEF personnel au sol de la branche du transport aérien			CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles CPNEFP de la branche du commerce de détail non alimentaire CPNEFP de la branche du spectacle vivant CPNEFP de la pharmacie d'officine CPNEFP des cabinets d'économistes de la construction et des métrologues-vérificateurs CPNEFP des commerces de gros CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation CPNEFP des grands magasins et magasins populaires CPNEFP des huissiers de justice CPNEFP des sociétés d'assurances CPNEFP du commerce de détail des maisons à succursales de l'habillement CPNEFP du négoce de l'ameublement CPNEFP manutention et nettoyage sur les aéroports de la région parisienne			



<b>Gymglish</b>		<b>A9</b>			<a href="http://www.anglais-cpf.fr/">http://www.anglais-cpf.fr/</a>	
Langues	Anglais					
Objectifs et contenu	Gymglish n'est pas, comme les autres, un test certifiant, mais bien <b>une formation sanctionnée par un certificat en fin de parcours</b> qui atteste de l'assiduité, de la progression et du nombre d'heures réalisés. L'évaluation est en continu tout au long du parcours. La certification Gymglish n'est valable que pour des cours Gymglish.					
Compétences évaluées	Compréhension orale, compréhension lue.					
Modalités de passage de test	<b>En Ligne</b> : Intégré dans le parcours Gymglish					
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale	
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
Validité CPF	<p>COPAREF Picardie  COPAREF Rhône-Alpes  CPNE commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire  CPNE de la branche Banque Populaire  CPNE de la branche Caisse d'Epargne  CPNE de la branche de la miroiterie  CPNE de l'industrie du caoutchouc  CPNE de l'industrie textile  CPNE des cabinets ou entreprises d'expertises en automobiles  CPNE des industries de santé (CPNEI) - branche de l'Union  CPNE des industries de santé (CPNEIS) - branche industrie pharmaceutique  CPNE du travail temporaire  CPNE fabrication du verre à la main semi-automatique et mixte  CPNE ports et manutention portuaire  CPNEF de l'audiovisuel  CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels  CPNEF des organisations professionnelles de l'habitat social  CPNEF des organismes de tourisme  CPNEF industries de la maroquinerie  CPNEF inter-secteurs papier carton  CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles  CPNEFP de la branche du spectacle vivant  CPNEFP de la pharmacie d'officine  CPNEFP des cabinets d'économistes de la construction et des métteurs-vérificateurs  CPNEFP des commerces de gros  CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager  CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation  CPNEFP des grands magasins et magasins populaires  CPNEFP des huissiers de justice  CPNEFP des sociétés d'assurances  CPNEFP du négoce de l'ameublement</p>					



<b>Test d'évaluation du Français (TEF)</b>		<b>Chambre de Commerce et d'Industrie</b>			<a href="http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/">http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/</a>
Langues	Français				
Objectifs et contenu	Le TEF est un test de français décliné en plusieurs versions (naturalisation, migrants, Québec, études en France et Général). E-tef est la version électronique du Test d'Évaluation de Français, dont il reprend fidèlement la structure.				
Compétences évaluées	Le TEF fournit au candidat une photographie linguistique de son niveau en français en le situant sur une échelle de 7 niveaux indexée sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et sur les niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC). Ces niveaux sont décrits avec précision pour chacune des compétences (compréhension écrite/compréhension orale/écriture/production orale).				
Modalités de passage de test	<b>En centre ou en face-à-face/téléphone (version listening and reading en ligne)</b> Compréhension écrite (CE) 60 min – 50 questions – 300 points Compréhension orale (CO) 40 min – 60 questions – 360 points Lexique et structure (LS) 30 min – 40 questions – 240 points Expression écrite (EE) 60 min – 2 sujets à traiter – 450 points Expression orale (EO) 15 min – 2 sujets à traiter – 450 points				
Durée	3h30				
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Validité CPF	COPAREF Rhône-Alpes CPNE de la branche Banque Populaire CPNE de la branche Caisse d'Épargne CPNE de l'industrie du caoutchouc CPNE de l'industrie textile CPNE des coopératives de consommateurs CPNE du travail temporaire CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels CPNEFP de la branche du commerce de détail non alimentaire CPNEFP de la branche du spectacle vivant CPNEFP des commerces de gros CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation CPNEFP des grands magasins et magasins populaires				

<b>TOEIC</b>	<b>ETS Global</b>		<a href="https://www.etsglobal.org/Fr/Fre">https://www.etsglobal.org/Fr/Fre</a>		
Langues	Anglais				
Objectifs et contenu	<p><u>Le test TOEIC® Listening and Reading</u> : mesure les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, dans un contexte professionnel, des niveaux intermédiaire à avancé (CECRL A1 à C1).</p> <p><u>Les tests TOEIC® Speaking and Writing</u> : mesurent les compétences d'expression orale et écrite en anglais, des niveaux intermédiaire à avancé.</p> <p><u>Le test TOEIC Bridge™</u> : mesure les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, des niveaux débutant à intermédiaire.</p>				
Compétences évaluées	Compréhension lue et orale (listening & reading) en contexte professionnel				
Modalités de passage de test	<p><b>Sur papier, en centre agréé (Reading and Listening). En ligne, (Speaking &amp; Writing)</b></p> <p><u>Reading &amp; Listening</u> :</p> <p>45 minutes pour la Section I</p> <p>75 minutes pour la Section II</p> <p>environ 30 minutes avant le début du test pour répondre à des questions d'ordre administratif</p> <p><u>Speaking and Writing</u></p> <p>20 minutes pour le test Speaking</p> <p>60 minutes pour le test Writing</p>				
Durée	2h30 (Reading & Listening) + 1h30 (Speaking and Writing) = 4 heures				
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI*/NON</b>	<b>OUI*/NON</b>	<b>NON</b>
Validité CPF	Toutes Branches, toutes régions				

*\*si Speaking & Writing inclus*



<b>TOEFL</b>		<b>ETS Global</b>			<a href="https://www.etsglobal.org/Fr/Fre">https://www.etsglobal.org/Fr/Fre</a>	
Langues	Anglais					
Objectifs et contenu	Le test TOEFL et TOEFL iBT mesure la capacité à utiliser et à comprendre l'anglais à un niveau universitaire. Il évalue également comment la personne combine ses compétences de compréhension orale et écrite et d'expression orale et écrite pour effectuer des tâches académiques.					
Compétences évaluées	Compréhension orale et écrite, expression orale et écrite.					
Modalités de passage de test	<b>En centre de test, en ligne. Scoring :</b> <i>Reading 0–30</i> <i>Listening 0–30</i> <i>Speaking 0–30</i> <i>Writing 0–30</i> <i>Total Score 0–120</i>					
Durée	4h30					
Type d'évaluation	Compréhension. orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale	
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
Validité CPF	Toutes Branches, toutes régions					

## LES EXAMS



<b>Business English Certificates (BEC)</b>		<b>Cambridge English Language Assessment</b>			<a href="http://www.cambridgeenglish.org/fr">www.cambridgeenglish.org/fr</a>
Langues	Anglais				
Objectifs et contenu	Les Cambridge English Business Certificates, également appelés Business English Certificates (BEC), est une série de 3 diplômes d'anglais indépendants destinés à certifier le niveau d'anglais en contexte professionnel des collaborateurs de services administratifs, commerciaux, achats, etc, et des cadres en général. L'obtention du BEC atteste de la capacité à utiliser l'anglais avec assurance dans des environnements business internationaux.				
Compétences évaluées	<p><b>Le Cambridge English: Business Preliminary – Niveau B1 du CECRL</b> C'est le niveau d'anglais commercial intermédiaire requis dans les contextes professionnels et académiques. L'obtention de cette qualification prouve aux employeurs que la personne peut : lire des messages commerciaux courts, interpréter des graphiques, rédiger un bref e-mail commercial, suivre des conversations téléphoniques et discussions brèves, parler de sujets liés au commerce.</p> <p><b>Le Cambridge English Business Vantage – Niveau B2 du CECRL</b> C'est le niveau d'anglais intermédiaire standard requis dans les contextes professionnels et académiques. L'obtention de cette qualification prouve aux employeurs que la personne peut : rédiger des textes courts dans le domaine de la correspondance commerciale, des rapports et des propositions ; lire des extraits de publications commerciales ; écouter, comprendre et contribuer à des discussions lors de réunions.</p> <p><b>Le Cambridge English Business Higher (BEC Higher) – Niveau C1 du CECRL</b> Il s'agit du niveau d'anglais requis dans les contextes professionnels et académiques exigeants. L'obtention de cette qualification prouve aux employeurs que la personne peut : communiquer efficacement au niveau administratif et professionnel, participer avec assurance à des réunions et présentations sur le lieu de travail ; s'exprimer avec beaucoup d'aisance ; réagir de manière appropriée dans différentes situations culturelles et sociales.</p>				
Modalités de passage de test	<p><b>Étape 1 :</b> Trouver un centre d'examen. Les examens de Cambridge English sont proposés par plus de 2 700 centres dans 130 pays. <a href="http://www.cambridgeenglish.org/fr/find-a-centre/index.aspx">http://www.cambridgeenglish.org/fr/find-a-centre/index.aspx</a></p> <p><b>Étape 2 :</b> Contacter le centre d'examen. Il indiquera comment s'inscrire à l'examen, à quel coût et quels sont les cours de préparation dans la région choisie région.</p> <p><b>Étape 3 :</b> Choisir quand et comment passer l'examen. Des dates d'examen sont disponibles tout au long de l'année. Selon l'examen, vous pourrez choisir de le passer sur ordinateur ou sur papier. Il y a quatre épreuves : Reading, Writing, Listening et Speaking (une interview de 10 à 15 minutes)</p>				
Durée	Preliminary : 2h20, Vantage : 2h40, Higher : 3h				
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
COPAREF Centre			CPNEFP de la branche du spectacle vivant		



<p>COPAREF Rhône-Alpes  CPNE commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire  CPNE de la branche Banque Populaire  CPNE de la branche Banque Populaire  CPNE de la branche Banque Populaire  CPNE de la branche Banque Populaire  CPNE de la branche Caisse d'Epargne  CPNE de la branche Caisse d'Epargne  CPNE de la branche Caisse d'Epargne  CPNE de la branche Caisse d'Epargne  CPNE de la branche de la miroiterie  CPNE de l'agriculture  CPNE de l'industrie cimentière  CPNE de l'industrie cimentière  CPNE de l'industrie cimentière  CPNE de l'industrie cimentière  CPNE de l'industrie du caoutchouc  CPNE de l'industrie hôtelière  CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil  CPNE des industries de carrières et des matériaux de construction  CPNE des télécommunications  CPNE des télécommunications  CPNE des télécommunications  CPNE des télécommunications  CPNE du travail temporaire  CPNE fabrication du verre à la main semi-automatique et mixte  CPNEF de la branche des organismes de formation  CPNEF de la distribution directe  CPNEF de l'audiovisuel  CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels  CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels  CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels  CPNEF des espaces de loisirs, d'attractions et culturels  CPNEF des offices publics de l'habitat  CPNEF des organisations professionnelles de l'habitat social  CPNEF des organismes de tourisme  CPNEF industries de la maroquinerie  CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles</p>	<p>CPNEFP de la branche du spectacle vivant  CPNEFP de la branche du spectacle vivant  CPNEFP de la branche du spectacle vivant  CPNEFP de la restauration collective  CPNEFP de la restauration rapide  CPNEFP de la vente à distance  CPNEFP des commerces de gros  CPNEFP des commerces de gros  CPNEFP des commerces de gros  CPNEFP des commerces de gros  CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager  CPNEFP des entreprises de commission, de courtage et de commerce intra-communautaire et d'importation-exportation  CPNEFP des grands magasins et magasins populaires  CPNEFP des sociétés d'assurances  CPNEFP du commerce de détail des maisons à succursales de l'habillement  CPNEFP du négoce de l'ameublement</p>
--	---



<b>Diplôme de compétence en langue (DCL)</b>	<b>Education Nationale</b>		<a href="http://www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html#Passer_le_DCL">http://www.education.gouv.fr/cid55748/le-diplome-de-competence-en-langue-dcl.html#Passer_le DCL</a>		
Langues	anglais (code CPF 146842), anglais professionnel (code CPF 146845), allemand, arabe, anglais, breton, chinois, espagnol, italien, occitan, portugais, russe, français langue étrangère (FLE)				
Objectifs et contenu	Le diplôme de compétence en langue (DCL) est un diplôme de l'éducation nationale (France) qui valide la capacité à utiliser une langue étrangère ou régionale en situation professionnelle. Le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) définit six niveaux (A1, A2, B1, B2, C1, C2). Pour obtenir le DCL, il est nécessaire d'avoir au moins le niveau A2.				
Compétences évaluées	L'évaluation porte non sur les connaissances du candidat mais sur sa capacité à utiliser la langue dans une situation aussi proche que possible de la réalité de son travail. Depuis janvier 2011, le candidat doit traiter le scénario d'une situation proche de la réalité professionnelle. Il a une mission à remplir, des tâches à effectuer et une solution à proposer. L'examen permet d'évaluer les compétences linguistiques du candidat. En fonction des résultats obtenus, et sous réserve d'atteindre le niveau minimum requis correspondant au niveau A2, le candidat obtient son diplôme avec mention du niveau atteint (A2, B1, B2 ou C1).				
Modalités de passage de test	L'examen du DCL se passe dans l'un des nombreux centres d'examen du réseau des Greta, des universités, et du réseau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris répartis sur l'ensemble du territoire (métropole et DOM). Ces centres sont agréés par les recteurs d'académie sur la base d'un cahier des charges. L'examen du DCL anglais est organisé dans toutes les académies. Il y a environ cinq sessions par an. Seules certaines académies organisent le DCL pour les autres langues. Il y a une ou deux sessions par an selon les langues. Toute inscription s'effectue par Internet en général au minimum deux mois avant la date de la session. Les frais d'inscription sont de 100 €. Les candidats reçoivent à partir de la date de clôture des inscriptions, un courrier de "demande de confirmation d'inscription". Pour recevoir la convocation à l'examen, la confirmation doit être renvoyée, accompagnée du règlement.				
durée	2h30				
Type d'évaluation	Compréhension orale	Compréhension écrite	Expression orale	Expression écrite	Interaction orale
	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>
Branches, régions	Toutes branches, toutes régions				

## GLOSSAIRE DE LA REFORME

<b>GLOSSAIRE</b>	
<i>Abonder, abondement</i>	<i>Compléter en heures ou en budget le compte ou le parcours de formation d'un bénéficiaire, lorsque le budget ou le nombre d'heures sont insuffisants.</i>
<i>Actions collectives</i>	<i>Des parcours collectifs inter-entreprises mis en place par les OPCA, qui référencent des fournisseurs dans chaque région.</i>
<i>Adaptive learning</i>	<i>Programmes utilisant l'intelligence artificielle pour suivre un apprenant automatiquement et adapter l'apprentissage en fonction de ses progrès et ses besoins.</i>
<i>assiduité</i>	<i>Présentisme lors d'une formation en face-à-face. En e-learning, l'assiduité est généralement calculée par le temps de connexion, indicateur peu fiable.</i>
<i>Blended Learning</i>	<i>Terme flou, mais qui fait généralement référence à un parcours de formation qui associe un formateur « live » (en face à face ou à distance) et des ressources en ligne. Appelé aussi « mix-formation » or « formation hybride »</i>
<i>Blended Learning intégré</i>	<i>Un programme de formation mixte dont les ressources en ligne et le programme géré par le formateur sont parfaitement intégrés.</i>
<i>Branche Professionnelle</i>	<i>Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective (Wikipédia)</i>
<i>CEP</i>	<i>Conseil en Evolution Professionnelle (voir section 3)</i>
<i>Certification</i>	<i>la reconnaissance, par une attestation matérialisée, d'une maîtrise professionnelle par une autorité identifiable (Wikipédia)</i>
<i>Certification qualité</i>	<i>une procédure destinée à faire valider, par un organisme agréé indépendant la conformité du système qualité d'une organisation à un référentiel de qualité officiel et reconnu (Wikipédia)</i>
<i>Classe virtuelle</i>	<i>Modalité de formation à distance en groupe, généralement hébergée sur des plateformes comme Webex, Vimeo, Adope Connect, etc...Elle peut avoir lieu avec ou sans vidéo. Modalité pour l'instant peu utilisé en formation linguistique professionnelle, même si toutes les grandes plateformes le proposent (classes virtuelles ouvertes toutes les heures par exemple), en raison des limitations techniques.</i>
<i>CNCP</i>	<i>Centre National de Certification Professionnelle, qui établit le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP), la liste des certificats de qualifications professionnelles (CQP) et la liste de l'Inventaire, qui inclut les certifications et habilitations professionnelles non diplômantes, y inclus les certifications linguistiques.</i>
<i>CNEFOP</i>	<i>Conseil National pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle.</i>
<i>Collecte des OPCA</i>	<i>Les contributions obligatoires ou volontaires que les entreprises versent aux OPCA</i>
<i>Collecte théorique</i>	<i>Les fonds collectés par un ou plusieurs OPCA, sans déduction des sommes qu'elles allouent aux entreprises</i>
<i>Convention collective</i>	<i>un texte réglementaire de droit du travail définissant chacun des statuts des employés d'une branche professionnelle, après une négociation passée entre les organisations représentant</i>

	<i>les employeurs et les organisations représentant les salariés (Wikipédia)</i>
<b>COPANEF (comité interprofessionnel pour l'emploi et la formation)</b>	<p><i>Définition des politiques paritaires dans le domaine de la formation et de l'emploi.</i></p> <p><i>Définition des politiques mises en œuvre par le FPSPP (Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels), qui assure en outre la coordination des politiques de formation et d'emploi.</i></p> <p><i>Elaboration des formations éligible au compte personnel formation (CPF) et du suivi de l'évolution de la mise en œuvre du compte, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. (cpformation)</i></p>
<b>COPAREF</b>	<i>Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle. Missions : établir la liste régionale des formations éligibles au compte personnel de formation (CPF) et assurer le déploiement des politiques paritaires, telles que définies par les Accords Nationaux Interprofessionnels (ANI), sur l'ensemble du territoire régional (cpformation.com)</i>
<b>CPF</b>	<i>Le Compte Personnel de formation, qui remplace le DIF (voir section 3)</i>
<b>CPNE</b>	<i>Commission paritaire nationale de l'emploi (établit les listes des certifications pour chaque branche)</i>
<b>défaillance</b>	<i>Procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire</i>
<b>Défiscalisation du Plan de Formation</b>	<i>Fin de l'obligation pour les entreprises de participer à la formation professionnelle de leurs salariés en dépensant l'équivalent de 0,9% de la masse salariale, soit dans l'achat de formation, soit en versant la sommes (ou une partie) à l'OPCA de branche, soit en payant la somme équivalente à l'état en taxe.</i>
<b>DGEFP</b>	<p><i>Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i></p> <p><i>La DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) est une administration centrale appartenant au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social qui possède un échelon régional : la Directcte, Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi. Elle conçoit et met en œuvre la politique de formation du gouvernement. (cpformation)</i></p>
<b>DIF</b>	<i>Droit Individuel à la formation.</i>
<b>« Difier les langues »</b>	<i>Le fait de faire financer en grande partie les formations linguistiques d'une entreprise par le dispositif DIF, et non par le plan de formation. Dans certains cas, ce sont les entreprises qui finançaient le DIF et cela permettait de</i>
<b>Diplômante (formation)</b>	<i>Formation visant l'obtention d'un diplôme d'état.</i>
<b>Distanciel</b>	<i>L'ensemble des technologies permettant de former à distance (téléphone, e-learning, mobile learning, cours en ligne, Visio formation, web conférence...)</i>
<b>E-learning</b>	<i>Ressources et programmes d'apprentissage des langues disponibles en ligne ou en multimédia.</i>
<b>employabilité</b>	<i>La capacité d'un salarié à trouver un emploi, grâce à l'ensemble de ses connaissances, ses compétences et son expérience.</i>
<b>Euros constants/euros courants</b>	<i>Une somme nominale en euros perd de sa valeur en raison de l'érosion monétaire due à l'inflation. 60 euros en 2001 ne sont pas comparables à 60 euros en 2015, car entre temps il</i>

	<i>y a eu 24% d'inflation. Le prix aura par conséquent perdu 24% de sa valeur entre les deux dates. La notion d'euros constants prend en compte cette baisse de valeur due à l'inflation, alors qu'en euros courants, le prix n'aura pas changé.</i>
<b>FOAD</b>	<i>La formation à distance, l'enseignement à distance qui comprennent la formation ouverte et/ou à distance (FOAD) désignent l'ensemble des dispositifs de formation à distance que cela soit les cours par correspondance, les MOOC ou les formations en ligne. Elle s'applique tant à la formation continue qu'à la formation initiale, tant de manière individuelle que collective. Ces formations utilisent de plus en plus les outils numériques et les moyens de l'Internet.(Wikipédia)</i>
<b>FPSPP</b>	<i>Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) Les Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels ont pour but d'assurer la qualification ou la requalification des salariés ou des demandeurs d'emploi, par des actions adaptées aux bénéficiaires et à leurs projets professionnels. (cpformation)</i>
<b>Formation à distance</b>	<i>Formation à distance avec un formateur « live » (cours par téléphone, Visio formation, web conférence, etc...)</i>
<b>Ingénierie pédagogique</b>	<i>l'activité d'étudier, de concevoir, de réaliser et d'adapter des dispositifs d'enseignement. (Wikipédia)</i>
<b>Inter-entreprises</b>	<i>Formation collective réunissant des salariés d'entreprises différentes</i>
<b>Live Learning</b>	<i>Formation avec un formateur en face-à-face ou à distance en synchrone.</i>
<b>Modalité de formation</b>	<i>Format à l'intérieur duquel la formation est réalisée : cours individuel, cours en groupe, atelier, cours par téléphone, Visio formation, e-learning, etc...</i>
<b>Middle Market</b>	<i>Dans ce rapport, les organismes entre 1 et 5 M€ de chiffre d'affaires</i>
<b>mutualisation</b>	<i>Collecte de sommes versées par des entreprises, afin de redistribuer les fonds entre elles suivant certaines priorités. Notamment pour financer des priorités de branche, des formations pour les très petites entreprises, etc..</i>
<b>OPACIF (ex : FONGECIF)</b>	<i>Les OPACIF ne seront plus des organismes collecteurs. Ils recevront leurs ressources des OPCA et assureront la prise en charge du CIF (cpformation.com).</i>
<b>OPCA</b>	<i>Organisme Paritaire Collecteur Agréé. Organisme de branche ou inter-branche qui collecte les contributions des entreprises d'une ou de plusieurs branches et les utilise pour financer des formations prioritaires, financer les dispositifs de solidarité, les plans de formation des petites entreprises et ceux de ses adhérents.</i>
<b>Partenaires sociaux</b>	<i>Les représentants patronaux et salariaux qui cogèrent la formation professionnelle.</i>
<b>Participation</b>	<i>La dépense globale en formation professionnelle d'une entreprise. Cette dépense peut se matérialiser par : les dépenses directes (achat de formation à un prestataire), les dépenses indirectes (contribution à la collecte des OPCA) et en payant le montant obligatoire du au fisc.</i>
<b>Plan de formation</b>	<i>Le cadre juridique dans lequel sont financées les formations d'une entreprise pour ces propres salariés. La réforme a quasiment mis fin à ce dispositif.</i>
<b>Présentiel</b>	<i>La formation en face-à-face (de plus en plus souvent désigne aussi le « live learning » à distance.</i>

<b>Pure Player</b>	<i>Dans la définition de Linguaid, un organisme dont au moins les deux tiers du chiffre d'affaires concerne la formation linguistique</i>
<b>Référencé (prestataire)</b>	<i>Agréé officiellement comme fournisseur par un financeur.</i>
<b>Taux de participation</b>	<i>Le montant, en pourcentage de la masse salariale, de la participation au financement de la formation par une entreprise. La moyenne en France est de 2,7%. La participation peut se faire par dépense directe (acheter des formations à un prestataire), dépenses indirectes (versements à une OPCA) ou paiement sous forme d'impôt.</i>
<b>Teacher-led, learner centred</b>	<i>Programme de formation créé et animé, au moins en partie par le formateur, centré sur le profil et les objectifs de l'apprenant.</i>
<b>Test standardisé</b>	<i>Test dont toutes les composantes sont calibrées de manière rigoureuse, en fonction d'un certain nombre de normes.</i>
<b>traçabilité</b>	<i>Possibilité de suivre un parcours de formation du début à la fin en enregistrant informatiquement les résultats, les échanges, les statistiques.</i>
<b>VAE</b>	<i>Validation des Acquis de l'Expérience. Ce dispositif permet de faire reconnaître son expérience notamment professionnelle ou liée à l'exercice de responsabilités syndicales, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Diplômes, titres et certificats sont ainsi accessibles grâce à l'expérience (et non uniquement par le biais de la formation initiale ou continue), selon d'autres modalités que l'examen.</i>